

25 février 2016

Membres présents:

Directrice de l'école Wix :

Mme Zurbach

Proviseur du lycée Charles de Gaulle :

M Rauch

Directeur Administratif et Financier :

M Gaudry

Coordonnateur des enseignants anglais du Lycée Charles de Gaulle :

Mme Mariviglia Cerian

Invités :

Mme Woolcock

Mr Kouamé : Président et trésorier de Wix Loisirs

Enseignants

Mme Malossi, enseignante en MS,

M. Benard, enseignant en MS bilingue

Mme Mira, enseignante en GS

Mme Hiblot, enseignante en GS bilingue et CE1 bilingue

M. Caresmel, enseignant en CE1

Mlle Cohen, enseignante en CP

Mme Filloux, enseignante en CP bilingue et coordinatrice de la filière bilingue

Mme Paus Zaïdi, enseignante en CE2

M. Latrèche, enseignant en CE2 bilingue, CM2 bilingue et responsable de Wix Loisirs

Mme Cherruau, enseignante en CM1 bilingue

Mme Huteau, enseignante en CM2,

Mme Shirley, Enseignante d'anglais, cycle 3

Mlle Teffot, Enseignante d'anglais, cycle 2

Représentants des parents élus

- Brassart Marie-Charlotte, Coordinatrice APL de Wix
- MacCarthy Catherine MSA
- Barocas Karine MS Bil
- Naacke Astrid GS A
- Denechaud Christelle CPA
- Teisseire Violaine CP Bil
- Burgerhout Camille CP Bil
- Endres Anne CE2 Bil
- Le Carlier Marie CE2 A
- Bisset Fabienne CM1A
- Knauf Christine CM1 Bil & Commission Bilingue
- Schonbach Laurent CM2A
- Dorey Laurence CM2 Bil & Commission Cantine
- Samnick Mathilde Commission H&S

Absents excusés :

Mr Christian (malade)

Mme Kodjovi-Stapp, directrice de l'école anglaise

Mme Osuntoken, coordinatrice anglaise de la section bilingue

En préambule :

M. Benard, en tant que plus ancien de l'équipe enseignante, a fait une déclaration au nom des enseignants pour exprimer leur totale solidarité avec les enseignants visés par la lettre anonyme qui a circulé fin janvier et leur exprimer tout le soutien de l'équipe.

Mme Brassart en tant que représentante APL des parents de Wix a alors fait la déclaration suivante :

Les parents précisent qu'ils sont également choqués et outrés par cette lettre anonyme. Pour cette raison, Marie-Charlotte Brassart et Virginie Royer, présidente de l'APL, ont immédiatement rencontré Mr Rauch et envoyé un message aux parents en condamnant le ton et la forme de cette lettre. Dans ce contexte, nous trouvons regrettable que l'invitation de Virginie Royer à ce conseil d'école ait été refusée et ne comprenons pas cette décision.

L'APL souhaite que le doute soit levé pour retrouver le bien-être de tous, enfants, enseignants et parents, qui existe depuis des années à Wix.

Afin que les rumeurs cessent, nous conseillons aux parents de prendre contact directement avec Mr.Rauch. Dans l'intérêt des enfants et de la communauté scolaire, l'APL, en tant qu'association de parents, a pris contact auprès de l'OFSTED. L'APL souhaite que la lumière soit faite pour le bien de tous, enfants comme enseignants et pour ramener la sérénité dans notre école.

Des parents se posent encore des questions : ils nous les ont envoyées pour qu'elles soient posées lors du conseil d'école.

Les parents reconnaissent aussi que grâce à une formidable équipe enseignante, les enfants quittent cette école avec un niveau pédagogique, des souvenirs et des réalisations de projets extraordinaires. Mais les parents ont besoin de transparence et d'une communication continue sur cette situation.

I. QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE :

1. Ouverture de la séance (16h)

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres présents Mme Zurbach annonce que la séance débutera par la présentation de Wix Loisirs, soit Partie 3.

2. Secrétariat de séance

Mmes Endres et Knauf assurent le secrétariat de séance.

3. Calendrier scolaire 2016/2017

Le calendrier de l'année scolaire 2016/2017 a été présenté sous réserve d'acceptation par l'AEFE. A noter que le calendrier des classes bilingues n'a pas encore été finalisé, mais devrait être disponible très prochainement.

II. QUESTIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE :

1- Nouveaux programmes :

L'école maternelle retrouve sa place en un seul cycle de la PS à la GS et il est affirmé que celle-ci doit être bienveillante et permettre aux élèves petits d'avancer à leur rythme. Le cycle 2 comprend maintenant les classes du CP au CE2 ; cycle des apprentissages fondamentaux, le cycle 3, cycle de consolidation du CM1 à la 6^{ème}. Les 5 domaines à enseigner sont :

- **les langages pour penser et communiquer ;**
- **les méthodes et outils pour apprendre ;**
- **la formation de la personne et du citoyen ;**
- **les systèmes naturels et les systèmes techniques ;**
- **les représentations du monde et l'activité humaine.**

Très prochainement des réunions des professeurs de maths et de français auront lieu entre les enseignants de CM1, CM2 et 6ème.

Enseignement de l'anglais la coordinatrice a expliqué qu'une liste des lectures conseillées serait mise à jour sur le site ; que des tests blancs sur la compréhension et la rédaction ont été introduits cette année pour préparer les élèves aux futurs tests et qu'un projet pour réviser les programmes et inclure la 6ème aurait lieu prochainement.

2- Carnet de suivi et livret de cycle en maternelle :

Ce sont des outils de communication entre parents et enseignants qui ont fait l'objet d'une complète redéfinition. Ils sont utilisés sur 2 ans pour mieux voir les progrès de l'enfant. A cela s'ajoute un carnet de réussite où l'enfant voit mieux ses compétences grandir, en gagnant des étoiles par matière. Il n'existe plus de livret mais une synthèse des acquis, signé par les parents et transmis à l'enseignant de CP soulignant les points forts et les besoins de l'enfant.

3- Projets en cours : sorties pédagogiques des classes

CM2 A: maths sans frontières, visite au Lycée CDG, visite du Impérial War Museum et projet sur Churchill en préparation de la classe verte en Juin.

CM2 B : identique/CM2A plus la visite du Parlement.

CM1 A : Book Day, écriture du scénario du spectacle pour le projet Europe
CM1B : visites de la Tour de Londres et de Hampton Court, livre de cuisine, BD et poème pour les correspondants à Dusseldorf. Kangourou des maths. Visite de la Wallace Collection/ mythologie
CE2 A : Printemps des poètes, kangourou des maths, Bodiam Castle. Travail sur la 7ème édition de Wix Times, voir sur le site de l'école.
CE2 B : Printemps des poètes, classe verte.
CE1 B : Participation au « Book day »
CE1 A : Koala des Maths
CP A : Exposition Calder à la Tate Modern, 100ème jour d'école, book day = thème Jack & the Beanstalk, visite de la Wallace collection.
CP B : Hat parade, book day, Polka théâtre « Snow White », musée des Sciences
GS A: Book day, musée d'histoire naturelle/ chasse aux dinosaures, Hat parade, Spectacle de danse.
GS B : 3 Petits Cochons= thème du book day et décoration de la porte de classe, Hat parade
MS A: Jack & the Beanstalk= thème du book day et décoration de la porte de classe, Hat parade, Projet Europe artistique : Miro, Klea, Fernand Léger
MS B: Pierre et le Loup = thème du book day et décoration de la porte de classe, Hat parade, jardinage au Brockwell Park.

4- Projet « chantons l'Europe »

Toutes les classes du CP au CM2, françaises et bilingues, apprennent des chansons dans 18 langues différentes.

5- Résultats de nos élèves de 6ème :

34 élèves du CM2 de Wix sont en 6ème au lycée. Les résultats pour les élèves venant de Wix sont très bons, la majorité ayant eu des félicitations aussi bien du côté français que du côté bilingue.

6- Inscription en 6ème des élèves venant de Wix Primary :

Wix primary est considérée comme les autres écoles partenaires (Ecole des petits, Jacques Prevert, la Petite Ecole Française et l'Ecole Bilingue). Cette année, 70 places ont été attribuées aux écoles partenaires en suivant les critères de fraternité au lycée et d'ancienneté dans l'école primaire. Le Lycée a surbooké à 333 inscriptions pour 300 places, en comptant sur des désistements comme cela se passe chaque année.

Si départ d'un élève en CM2 il n'y a pas de remplacement afin de dégorger la 6ème. Seul cas exceptionnel lors d'un déplacement d'un enfant de personnel détaché (Consul, diplomate) ou enfant de personnel du Lycée.

Questions des parents : Avec l'arrivée, l'année prochaine, des deux CM2 Bilingues de l'école Marie D'Orliac, y aura-t-il plus de places offertes en 6ème au lycée Charles de Gaulle?

Réponse de Mr Rauch : Il y aura toujours 10 classes de 6ème au lycée. Tout élève inscrit du côté Lycée se verra offrir une place à South Kensington. Le plan école a prévu que les deux autres établissements français de Londres : le CFBL et le Lycée Winston Churchill puissent accueillir des élèves en 6ème.

7- Formation continue des enseignants :

M. Caresmel et Mme Mira- Niang seront en formation du 14 au 16 mars 2016.

III QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER :

1- Demande de travaux : Points sur les travaux et exercices de confinement

Projet de réaménagement de la cour : l'école anglaise a fait une demande de participation aux frais de travaux concernant la cour. M. Rauch rappelle que des travaux immobiliers ne peuvent être envisagés qu'à 2 conditions : si le contrat de location est suffisamment long et si la demande est autorisée par l'AEFE. Le lycée pourrait éventuellement prendre en charge l'achat de matériel comme les jeux de la cour, des pergolas.... C'est actuellement la période de renégociation du bail, donc rien n'est possible concernant des modifications de bâtiments.

Communication : M. Benard rappelle qu'il ne peut toujours pas communiquer par téléphone avec ses collègues français, il le peut uniquement avec les enseignants bilingues.

Travaux de sécurité suite aux attentats en France en 2015

- Toutes les serrures des portes des classes ont été changées pour être en conformité.
- Mme Zurbach dispose d'un talkie-walkie pour communiquer avec Jonathan.
- Les « panick button » sont en attente.
- Les exercices de confinement sont à faire.
- Les stores pour les fenêtres des portes sont en attente.

Questions des parents : « À quelle date les travaux de sécurité de la grille extérieure doivent-ils commencer ? »

Réponse de Mme Zurbach : En ce qui concerne la grille extérieure, la visite d'un spécialiste de la sécurité de Wansworth a confirmé que ce serait inutile d'opacifier, voire d'augmenter la hauteur de la grille, en revanche l'entrée principale devrait être modifiée : elle deviendra l'unique passage et sera alors élargie. Le haut du grillage lui sera sécurisé.

Questions des parents : « Porte de sortie de la MS bilingue (côté cour) : la poignée est à la hauteur des enfants qui peuvent facilement l'ouvrir et sortir dans la cour. »

Réponse de Mr Benard : La porte en bois, qui empêche l'accès à la porte de sortie, est en effet cassée, une demande a été faite pour la réparer.

Question de M Benard : Serait-il possible d'installer des tablettes au-dessus des armoires où les tablettes sont rangées, ainsi la sortie de ventilation de l'armoire ne serait pas occultée ?

Réponse de M Gaudry : à ce jour nous n'avons pas de budget pour cela.

2- Demande de passage piéton devant l'école :

La demande a été faite par l'école anglaise, mais toujours pas de réponse du borough à ce jour.

3- Wix Loisirs : bilan et organisation des activités, bilan comptable (voir annexe 1) :

M. Kouame, président et trésorier de l'association, a souhaité faire un rappel de l'historique et du fonctionnement de Wix Loisirs.

La structure Wix Loisirs a été créée fin 2010, prenant la suite de l'Amicale de Wix et avec le souci d'assurer la continuité des prestations de façon immédiate pour répondre aux besoins de la communauté scolaire.

Sur les conseils d'un comptable et pour mieux répondre à des impératifs fiscaux et légaux du droit anglais, la structure a modifié ses statuts pour devenir une « unincorporated association ». Cette forme juridique est celle la plus fréquemment utilisée par les associations sportives, les afterschool clubs. Mme Brassart indique cependant que l'école de Fulham possède une association analogue qui, elle, a choisi des statuts différents puisque c'est une Charity, avec des parents bénévoles. Elle souligne également qu'elle a été surprise que Wix Loisirs n'ait pas été en mesure de présenter ses statuts et ses comptes lors du précédent conseil d'Etablissement qui a eu lieu le 1er février. Réponse de Mme Zurbach : Les comptes n'étaient pas prêts et il était plus simple de tout présenter en même temps au conseil d'école.

La principale évolution pour les familles a été la mise en place du site Web de l'association qui permet les inscriptions et les paiements en ligne. La gestion financière de Wix Loisirs est encadrée par un comptable.

Le bureau de Wix Loisirs est aujourd'hui composé de Stéphane Kouamé qui en assure la présidence et la trésorerie et de Karen Gambino qui en assure le secrétariat. M. Latreche gère quant à lui au quotidien la bonne marche des activités. Madame Zurbach, en tant que directrice de l'école, siège d'office par convention. Une personne supplémentaire, Elisabeth Massie, mère d'élèves, était présente lors de la mise en place de Wix Loisirs. Elle n'a pas été remplacée après son départ. Les représentants des parents d'élèves souhaitent qu'un parent puisse rejoindre le bureau et s'impliquer dans Wix Loisirs, ce à quoi le président, M. Kouame répond qu'il suffit de se présenter à l'association.

Présentation des comptes : cf. annexe

Stéphane Kouame détaille les dépenses et commente le document, expliquant que le profit généré jusqu'à maintenant –de l'ordre de £5000- est utilisé comme fond de roulement pour pallier aux retards de paiement car environ ¼ des familles inscrites règlent tardivement leur facture. Il est à noter que l'année fiscale se finissant fin décembre et les activités de Wix loisirs se calquant sur une année scolaire les résultats à fin décembre ne signifient pas grand chose.

M. Rauch a expliqué que dans le cadre d'un Etablissement en Gestion Directe, les associations qui évoluent au sein de la communauté scolaire doivent fournir régulièrement au chef d'établissement un rapport détaillé de leurs activités.

Mr Rauch a demandé et obtenu de Wix Loisirs la totalité des documents, éléments et informations lui permettant d'en évaluer le bon fonctionnement ainsi que sa conformité avec l'ensemble des dispositions légales : le rapport du Président, le rapport du trésorier, les statuts, les pièces comptables certifiées, la liste du personnel avec vérification des casiers judiciaires (DBS) ainsi que la police d'assurance. La nouvelle convention qui aurait du être signée par le chef d'établissement lors du changement de statut a été signée le 25 février 2016 (juste avant le conseil d'école) et jointe au dossier. Mr Rauch se dit donc tout à fait satisfait des éléments transmis qui sont en conformité avec la législation. Le lycée n'entre pas davantage dans la gestion de Wix loisirs.

M.Rauch a insisté sur le fait que comme il se doit, les personnels détachés de l'éducation nationale étaient bien autorisés par l'Agence à cumuler les activités. Le personnel local quant à lui n'a pas cette obligation.

M. Latrèche explique au Conseil d'Ecole l'ensemble des procédures qui permettent de garantir la sécurité des élèves et le bon fonctionnement des ateliers. Chaque enseignant reçoit de Wix Loisirs en début de trimestre un document/planning qui liste les enfants inscrits par atelier et jour de la semaine. Chaque animateur d'atelier a sa liste d'inscrits. (Par contre on notera que les enseignants n'ont pas automatiquement la liste des enfants inscrits dans des clubs anglais, et que pour les classes bilingues les enseignants anglais n'auraient pas non plus la liste des enfants inscrits à Wix loisirs.) Concernant la chaîne de sécurité de prise en charge des enfants à Wix Loisirs, une personne dédiée se charge spécifiquement de superviser chaque jour le regroupement des enfants inscrits puis l'orientation de chacun vers son atelier/animateur. M. Latrèche est systématiquement présent pour répondre aux imprévus, incidents... et insiste sur le sérieux et l'efficacité de la chaîne de responsabilité/sécurité mise en place.

M. Latrèche explique qu'il existe une séparation très nette entre les enseignants/personnels de Wix Loisirs et la gestion financière de la structure.

Pour répondre aux souhaits de voir davantage de transparence financière et organisationnelle, les parents d'élèves suggèrent que Wix Loisirs mettent à disposition de tous, via son site internet, les informations relatives à sa gestion financière et à son organisation.



Annexe1 Bilan
financier Wix Loisirs

4- Coopérative scolaire (annexe 2):

Mme Huteau présente les comptes de la coopérative. Elle rappelle que quelques factures de l'annuaire n'ont pas encore été réglées et donc sont en attente. Les parents en charge de l'annuaire ont procédé à des relances.

Une aide de 1000 pounds a été apportée pour chaque classe qui part en voyage découverte.

Mme Brassart souligne qu'il a également été décidé, qu'en fin d'année, si le solde du compte « classes découvertes » le permettait, un don à l'APL Welfare Fund serait effectué, afin de participer à l'aide à la scolarité.

COMPTE RENDU
COMPTE COOPERATIVE ET COMPTE CLASSE DECOUVERTE
Exercice 2015-2016
Conseil d'école du 25 février 2016

COMPTE COOPERATIVE

Solde bancaire du compte coopérative au 12 septembre 2015 : £ 8 414.86

Solde bancaire du compte coopérative au 11 février 2016 : £ 7 874.37

(il y a un chèque émis de £17.49 qui n'a pas encore été débité à ce jour

De plus, il y a £222.26 qui viennent de l'exercice 2014/2015)

Rappel : £ 1 080 en commun entre les 2 écoles suite à un vide grenier ; cette somme sera prélevée lors de la réalisation d'un projet commun aux 2 écoles.

Dépenses principales :

Impression cartes de Noel	£1496.00
Matériel de cirque pour les Maternelles	£754.89
Sweat-shirts pour départ des CM2	£597.78
Spectacle/atelier Charlie et la Chocolaterie CE2B	£526
Impression Annuaire	£490.04
Goûter CM2	£300
Matériel Ecole	£101.87
Surveillances Réunions de septembre	£193.38
Dépenses collations	£174.25
Achats pour divers projets de classe	£281.85
Salon du livre	£72.39
Divers	£67.73

Total des dépenses : **£ 5 056.18**

Recettes :

Action Annuaire (sponsors + vente)	£1708 (+ £1340 en attente)
Photographies de classe	£1073.70
Action Noël	£1927.25 (+ £10 en attente)
Kermesse 2045 (régularisation)	£20

Total des recettes **£ 4 728.95 (+ £ 1350 en attente)**

COMPTE CLASSES DECOUVERTES

Solde du compte classe découverte au 12 septembre 2015 : £ 7 847.99

Solde du compte classe découverte au 28 janvier 2016 : £ 9 819.86

Recette ventes viennoiseries du 12/10 au 19/01 : **£ 1102.87** (dont £48.36 de l'exercice 2014/2015)

Recette ventes galettes en janvier : **£869**

IV QUESTIONS DES PARENTS

- Encadrement des enfants sur le temps de midi :

6 personnels sont dédiés à la surveillance pendant la pause de midi pour couvrir le temps du repas à la cantine, la surveillance des cours de récréation et les enfants qui déjeunent avec un « pack lunch ». Le personnel effectue une rotation sur ces 3 postes.

Mme Zurbach nous informe également qu'il a été rappelé au personnel leur rôle modélisant dans le langage qu'ils utilisent lorsqu'ils s'adressent aux enfants. Elle leur a également demandé de signaler et de ne pas accepter toute attitude insolente ou langage irrespectueux venant des élèves.

Il est noté également que le mercredi midi (entre 12-13h) demeure insatisfaisant en ce qui concerne la sécurité, certaines personnes soulignent un manque de surveillance. Certains parents venant récupérer leurs enfants avant le repas, pendant la récréation ou après. Mme Zurbach prévoit un raccourcissement de la plage horaire pendant laquelle les parents viennent chercher leurs enfants le midi qui sera inclus dans le prochain règlement scolaire.

- Installation des distributeurs de gel antiseptique : ils ont été commandés et seront installés à l'entrée de la cantine. Mme Samnik confirme que le gel a été choisi car ne contenant ni d'alcool, ni bisphénol. Il serait bon de vérifier que c'est bien le cas.

- Procédure en cas de plainte (rappel) et confidentialité :

Suite à la réception par un certain nombre de personnes d'une lettre anonyme mettant en cause deux enseignants de l'école, les parents d'élèves se sont inquiétés des suites données à cette lettre tant sur le fond que sur la forme.

Une plainte a été déposée à la police par les deux enseignants et la directrice et une investigation est actuellement en cours à la fois sur les auteurs présumés de la lettre et sur les accusations portées. C'est une situation délicate qui a beaucoup perturbé l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi que de nombreux parents.

M. Rauch explique qu'en période d'investigation, aucune information ne peut-être communiquée, qu'à l'heure actuelle la procédure a été lancée, qu'elle suit son cours et que rien ne peut être divulgué.

Quelle est la procédure suivie par la Lycée en cas de plainte d'un parent, écrite ou lors d'un entretien avec la directrice, à propos d'un enseignant ?

Comment la direction vérifie-t-elle les faits ? Y a-t-il une commission indépendante ? Comment est-elle composée ? A partir de quel moment la police est-elle informée ? Comment l'anonymat d'un parent est-il protégé par la direction de l'école ?

Comment la confidentialité d'information sur un enfant ou sur une famille est-elle protégée par le personnel enseignant et non-enseignant de l'école ?

L'ensemble des réponses à ces questions se trouve dans la procédure.

Sur un plan plus général, à l'école, toute plainte dont l'auteur est identifié rentre dans le cadre de la procédure interne prévue et obligatoire dont une copie se trouve sur le site du Lycée. http://www.lyceefrancais.org.uk/sites/lfcg/files/8_dealing_with_allegation_of_abuse_against_staff_policy_1.07.pdf

Celle-ci est calquée sur la procédure anglaise en la matière, en anglais étant donné que nous sommes sur le territoire britannique. Si la plainte est justifiée, c'est au chef d'établissement de suivre la procédure, c'est une obligation. M. Rauch explique qu'il a eu à l'occasion de ses 30 ans de carrière à gérer de nombreux cas de ce genre et qu'il est familier avec ce type de situation.

D'autres lettres de familles ont été envoyées à M. Rauch. Quelles actions ont été prises depuis ?
M. Rauch a reçu personnellement et en toute discrétion toutes les familles souhaitant le rencontrer à ce sujet. L'APL tient à remercier le proviseur pour sa disponibilité.

Une question est posée sur le changement de niveau entre M Christian et Mme Huteau à la rentrée scolaire afin de savoir s'il y a une relation entre ce changement et la demande d'une famille. Mme Zurbach explique que l'unique décision prise l'a été dans un souci d'apaisement et Mme Huteau affirme qu'elle souhaitait depuis plusieurs années prendre en charge le CM2 ayant beaucoup enseigné en CM1.

M Rauch rajoute que par ailleurs plusieurs autres enseignants ont changé de niveau : Mme Hiblot (en CE1B) Mme Paus Zaïdi (en CE2) suite au départ de Mme Palacios.

- « Child Grant »

Le « child grant » pour les enfants de moins de 5 ans n'aurait pas été déduit des frais de scolarité du 2^{ème} trimestre. Y aura-t-il une régularisation prochainement ?

M Gaudry a confirmé que la régularisation des factures pour inclure cette subvention avait du retard pour Wix, mais que cela devrait être régularisé prochainement.

- Restauration

Le Résultat du compte financier 2015 pour le SACD est bénéficiaire. Le différentiel entre le coût réel et le coût facturé aux parents mentionné au conseil d'Ecole de février 2015 pourrait-il en être une des causes ? Quelles solutions sont envisageables : actions au niveau du prestataire et de l'école anglaise, remboursement aux familles ?

Madame Dorey dit avoir avancé dans le projet d'amélioration de la qualité des repas servis à la cantine par le biais d'une réunion qui s'est tenue en février avec Mrs Osuntokun et Mr Robert de Edward & Wards, les contractants. Une session pour goûter des plats et décider du menu qui sera proposé à la cantine à partir du mois de septembre sera organisée avec les représentants des enfants, les délégués élus pour chaque classe. Cette session devrait se dérouler avant les vacances de Pâques. Une amélioration de la communication au sein de la cantine entre le personnel et les enfants ainsi que par l'affichage journalier des menus a également été discutée. Finalement les problèmes d'ordre matériel soit le remplacement des saladiers (bols transparents afin que les enfants puissent voir ce qui est proposé), l'achat de cruches d'eau avec couvercles et la mise à disposition de serviettes en papier restent en suspens faute de moyens. Sachant que le compte cantine est excédentaire ces frais pourraient-ils être pris en charge par le lycée ? Non a répondu le lycée. Les parents évoquent à nouveau (cf conseil d'école précédent) la différence des frais de cantine factures aux enfants du côté anglais et ceux du côté français pour des prestations équivalentes. La différence étant plus du double n'est pas jugée acceptable par les familles qui réclament une correction du tarif et une explication. M Gaudry répond qu'il ne sera accordé aucune réduction des frais de restauration et invite les familles à choisir une autre solution si elles sont en désaccord avec cette décision.

La réunion se termine à 18h15.

